MRC de Montcalm
Entre futur et nature

2021 2026 Politique de développement social intégrée

MRC de Montcalm

Incluant :

> la Démarche territoriale visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale

> la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

En collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire.

La version électronique de ce document est accessible sur le site Internet de la MRC de Montcalm > mrcmontcalm.com

La politique de développement social intégrée a été adoptée par le conseil de la MRC de Montcalm le 5 octobre 2021.

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

Québec

Municipalité amie des aînés

Crédits // Photos : Benoît Dupont + Christian Landry + Unsplash // Icône : flaticon.com

Table des matières

- Mot des élu(e)s 4
- 1 Introduction 6
  - 1.1 Pourquoi une politique de développement social *intégrée* ? 7
  - 1.2 Mise en contexte 8
- 2 Cadre de référence 9
  - 2.1 Définition des concepts 9
  - 2.2 Vision 10
  - 2.3 Valeurs 10
  - 2.4 Principes directeurs 10
- 3 Portrait du territoire montcalmois 11
- 4 Processus d'élaboration 16
- 5 Champs d'action 18
  - 5.1 Principaux constats et défis du territoire 19
- 6 Axes prioritaires 22
- 7 Mise en œuvre 24
- Références 26

Mots des élu(e)s

Montcalmoises, Montcalmois,

C'est avec fierté que je vous présente la première politique de développement social intégrée (PDSI) pour le territoire de la MRC de Montcalm. Cette politique traduit notre volonté de favoriser le mieux-être de nos citoyen(ne)s et de forger une MRC inclusive et solidaire. Elle réitère notre engagement profond à agir concrètement afin d'améliorer la qualité de vie de notre population, dont nos aîné(e)s, et de réduire les inégalités sociales.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers les organismes de Montcalm, ces partenaires qui contribuent au maintien du tissu social de notre milieu et dont l'expertise a nourri la réalisation de cette politique. De plus, grâce à la participation des Montcalmois(es) aux différentes étapes de consultation, la PDSI reflète les aspirations actuelles de notre population.

L'équipe de la MRC de Montcalm ainsi que ses élu(e)s tiennent également à remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique, ainsi qu'Espace MUNI pour son expertise professionnelle et son apport au projet.

M. Patrick Massé, préfet par intérim de la MRC de Montcalm et maire de Saint-Lin-Laurentides

Chères, chers partenaires,

Cette politique est le fruit de nos efforts passés et présents, mais surtout la promesse d'un avenir où chacun d'entre nous s'engagera à améliorer les conditions de vie des Montcalmois(es) et le mieux-être des communautés de notre MRC.

J'aimerais remercier chaleureusement les membres des comités de pilotage de la politique de développement social intégrée et Municipalité amie des ainés (MADA) pour leur engagement et leur travail remarquable. C'est grâce à eux que cette politique voit le jour et ils continueront à guider le conseil de la MRC pour la mise en œuvre de la PDSI. Leur étroite collaboration apportera des effets positifs à la vitalité de notre milieu.

Nous avons donc en main des bases solides pour nous propulser vers un bel avenir. L'heure est maintenant venue de passer à l'action tous ensemble et avec enthousiasme pour le meilleur de Montcalm !

M^me^ Ghislaine Pomerleau, présidente du Comité développement social de la MRC, élue responsable du dossier « aînés » et mairesse de Saint-Liguori

C'est grâce à l'expertise de l'ensemble des partenaires et du dynamisme de la concertation dans notre milieu que nous améliorerons la qualité de vie des citoyen(ne)s, pour que Montcalm demeure cet endroit où il fait bon vivre.

MONTCALM, SOYONS FIERS DE NOTRE CONCERTATION SOCIALE !

Les membres du Comité de pilotage **Politique de développement social intégrée (PDSI)**

M. Patrick Massé
Préfet par intérim, MRC de Montcalm

M^me^ Ghislaine Pomerleau
Présidente du Comité développement social de la MRC de Montcalm, élue responsable du dossier « aînés »

M^me^ Jacinthe Mailhot
Directrice du Service de l'amélioration des milieux de vie, MRC de Montcalm

M. Jean-Philippe Bisson
Directeur général, Office régional d'habitation (ORH) de Montcalm

M^me^ Christine Jodoin
Animatrice responsable des Groupes Entraide et Amitié, Centre d'action bénévole (CAB) Montcalm

M^me^ Chantal Sullivan
Organisatrice communautaire, CISSS de Lanaudière

M. Marc-André Girard
Chef de l'administration des programmes – Promotion, prévention et organisation communautaire, CISSS de Lanaudière

M^me^ Claudine Landry
Coordonnatrice clinique, Les Répits de Gaby

M. Luc-Dominique Massé
Directeur général, Service d'Entraide Saint-Lin-Laurentides

M^me^ Audrée Lapointe-Beaudoin
Animatrice-intervenante, Centre de femmes Montcalm

M^me^ Isabelle Poitras
Coordonnatrice Services Petite Enfance et Famille, Association Carrefour Famille Montcalm

M^me^ Géraldine Lepicard
Directrice, Coopérative de Services Multiples de Lanaudière (CSML)

M^me^ Geneviève Rinfret
Directrice générale, Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm

M. Vincent Grenier
Technicien en loisirs, Municipalité de Saint-Jacques

M^me^ Chantal Lalonde
Directrice générale, Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

M. Georges Berberi
Attaché politique, Bureau du député de la circonscription de Rousseau

M^me^ Nathalie Simard
Coordonnatrice – Famille et enfants à besoins particuliers, Espace MUNI

M^me^ Mai Tran
Agente de projet en développement social, MRC de Montcalm

Les membres du Comité de pilotage **Municipalité amie des ainés (MADA)**

M. Patrick Massé
Préfet par intérim, MRC de Montcalm

M^me^ Ghislaine Pomerleau
Présidente du Comité développement social de la MRC de Montcalm, élue responsable du dossier « aînés »

M^me^ Laure-Élie Laramée
Chef d'administration de programme – Soutien à domicile MRC Montcalm, CISSS de Lanaudière

M. Louis-Philippe Massé
Coordonnateur local en police communautaire, Sûreté du Québec

M^e^ Nicolas Rousseau
Directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de Montcalm

M^me^ Nathalie Lafond
Direction générale - Responsable des opérations et des ressources humaines, Service d'aide à domicile du Rousseau

M^me^ Jacinthe Mailhot
Directrice du Service de l'amélioration des milieux de vie, MRC de Montcalm

M. Pierre Desjardins
Citoyen de Saint-Lin-Laurentides

M. Jean-Philippe Bisson
Directeur général, Office régional d'habitation (ORH) de Montcalm

M^me^ Maria Dias-Ribeiro
Directrice, Maison des grands-parents de Saint-Calixte

M^me^ Christine Jodoin
Animatrice responsable des Groupes Entraide et Amitié, Centre d'action bénévole (CAB) Montcalm

M^me^ Isabel Tremblay Dion
Agente de projet en développement social, MRC de Montcalm

Le Comité MADA a été accompagné par M^me^ Lise Carle, formatrice chez Espace MUNI

1 Introduction

Les Montcalmoises et Montcalmois aiment leur milieu de vie, le calme de la région et ses milieux naturels. Ils apprécient vivre à la campagne et veulent préserver ce mode de vie ainsi que leurs communautés à échelle humaine.

Comme pour tout territoire, celui de la MRC de Montcalm présente ses défis. Les changements qui auront lieu dans les prochaines années, qu'ils soient démographiques, économiques ou sociaux, nous incitent à agir dès maintenant afin de répondre aux enjeux actuels et futurs, et ainsi conserver les aspects de notre territoire que la population chérit.

La rédaction d'une politique de développement social pour le territoire de la MRC est un des outils pour y parvenir, puisque cela permet :

- De **partager une vision commune** des enjeux sociaux d'un territoire ;
- D'**inclure les citoyennes et citoyens** dans les choix collectifs ;
- De **mobiliser toute la communauté** afin de passer à l'action ;
- D'**adapter la règlementation, les infrastructures et les services** municipaux aux réalités sociales.

1.1
Pourquoi une politique de développement social *intégrée* ?

Dédiée à l'ensemble de la population montcalmoise, cette politique visant le développement social de notre territoire intègre trois démarches importantes déployées dans Montcalm au cours des derniers mois :

La **Démarche territoriale pour l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale** (ci-après, « Démarche territoriale »), visant les personnes vulnérables ou susceptibles de vulnérabilité, de même que le développement et la valorisation du plein potentiel des personnes dans une perspective d'inclusion sociale.[1]

La démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)** visant à adapter les services et les infrastructures au vieillissement de la population.

La démarche d'élaboration d'une **politique de développement social** visant l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population ainsi que la réduction des inégalités sociales.

Pour cette raison, l'appellation **politique de développement social *intégrée* (PDSI)** a été choisie afin de rendre compte de l'intégralité de ces trois démarches accomplies, ainsi que leur mise en commun dans un seul et même document qui guidera le développement social du territoire pour les années à venir.

Son objectif principal vise l'**amélioration de la qualité de vie de toutes et tous, de manière inclusive, afin de ne laisser personne derrière !**

1.2
Mise en contexte

Les organisations communautaires de Montcalm ont été particulièrement mobilisées au cours des dernières années. Que ce soit, entre autres exemples, au sein de Vision Montcalm (comité local de développement social), de la concertation l'Avenue des possibles dans Montcalm ou encore de la Table de concertation en soutien à domicile de Montcalm, les acteurs du développement social ont travaillé sans relâche afin de mettre en place des initiatives et des projets porteurs pour le territoire.

Cette mobilisation en faveur du développement social s'est fait sentir au sein même du conseil de la MRC de Montcalm, avec une volonté clairement exprimée de se doter d'une politique de développement social pour le territoire de la MRC.

Au printemps 2019, les partenaires membres de Vision Montcalm ont désigné la MRC comme porteur de la **Démarche territoriale pour l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale**. Il s'agit d'une démarche de mobilisation pilotée par la Table des préfets de Lanaudière et associée à deux ententes provenant de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale et de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC).

Quelques mois plus tard, la MRC a signé une entente avec le Secrétariat aux aînés pour mener une démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)** pour le territoire de la MRC, de même que pour l'élaboration et la mise à jour de plans d'action MADA pour six de ses municipalités locales.

Démarches d'élaboration ou de mise à jour MADA

Première démarche MADA	**MRC de Montcalm** Saint-Esprit Sainte-Marie-Salomé Saint-Roch-de-l'Achigan
Mise à jour de la démarche MADA	Saint-Calixte Saint-Jacques Sainte-Julienne
Déjà certifiée MADA	Saint-Alexis Saint-Liguori Saint-Lin-Laurentides

Soutenue par la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) et Espace MUNI, la MRC s'est engagée à l'automne 2020 dans la rédaction d'une **politique de développement social intégrée (PDSI)**, afin de regrouper ces trois démarches dans une seule et même politique.

La présente PDSI est le reflet de l'immense travail de concertation effectué par les partenaires du territoire au cours des dernières années et la volonté de poursuivre cette concertation pour mettre en œuvre des actions conjointes visant l'amélioration des conditions de vie de la population.

2 Cadre de référence

Le cadre de référence ci-dessous présente les fondements qui guident la PDSI et le déploiement des actions inscrites dans les différents plans d'action.

Chacune des composantes du cadre de référence a été établie en concertation avec les partenaires et en tenant compte des consultations citoyennes. Elles sont le véritable reflet de la MRC de Montcalm et caractérisent notre territoire et sa population.

2.1 Définition des concepts

Développement social

Le développement social vise à améliorer les conditions de vie, l'inclusion et l'engagement des citoyennes et citoyens, ainsi qu'à réduire les inégalités sociales par l'implication des partenaires de la communauté.

Aîné(e)s

Les **personnes de 50 ans** et plus du territoire et toute personne s'identifiant comme aînée, en reconnaissant que les aîné(e)s ont :

- Une **expérience de vie** et un **savoir** à partager ;
- Une **implication** inestimable dans leur milieu ;
- Un **rôle majeur** auprès de leur famille, de leurs amis et de leur communauté.

Personnes en situation de vulnérabilité

La définition utilisée dans le cadre de la Démarche territoriale est celle ayant été élaborée par la Ville de Laval pour sa Politique régionale de développement sociale afin de définir la **vulnérabilité** :

Le concept de vulnérabilité peut être appliqué à une personne ou à un groupe social, et les facteurs qui l'influencent peuvent être intrinsèques aux individus ou extrinsèques (liés à leur environnement). Les personnes dites vulnérables sont celles qui sont le plus susceptibles de rencontrer des obstacles qui les fragilisent et les empêchent de maintenir leur état d'équilibre sur les plans physique et psychique. L'état de vulnérabilité des personnes peut varier en durée et en intensité. Certains groupes sociaux sont considérés comme vulnérables, car ils sont enclins à rencontrer des obstacles, étant donné les facteurs de risque auxquels ils sont exposés.[2]

2.2 Vision

La vision suivante représente une aspiration commune pour le développement social de notre territoire :

Solidaire et inclusif, le territoire de la MRC de Montcalm se distingue par sa vitalité sociale et communautaire, ainsi que par le sentiment d'appartenance et de fierté de ses citoyennes et citoyens.

2.3 Valeurs

Les valeurs centrales de notre milieu sont :

- L'**entraide** entre les personnes ainsi que la **coopération** entre les organismes pour faire œuvre commune ;
- L'**engagement** des partenaires et des citoyennes et citoyens dans le développement social du territoire ;
- La **reconnaissance** du savoir des citoyennes et citoyens et de l'expertise des organisations.

Et plus particulièrement pour nos aîné(e)s :

- Être à l'**écoute** des aîné(e)s et de leurs besoins ;
- Faire preuve de **respect** et de non jugement face aux aîné(e)s, peu importe leur condition ;
- L'**inclusion** des aîné(e)s dans toutes les sphères de la communauté.

2.4 Principes directeurs

Les principes directeurs sont fondés sur de bonnes pratiques et représentent une source d'inspiration qui guidera les objectifs et les actions inscrits au plan d'action.[3]

Nos principes directeurs consistent à :

- Favoriser la **participation** à une vie sociale riche et reconnaître l'importance de l'entourage, notamment chez les aîné(e)s (proches aidants, accompagnateurs, etc.) ;
- Faciliter l'**accès** aux ressources liées aux déterminants de la santé, du vieillissement actif et de la persévérance scolaire ;
- Encourager l'**appartenance au milieu** et reconnaître la volonté des citoyen(ne)s de pouvoir vivre dans leur communauté aussi longtemps que possible ;
- Être **proactif** face aux problématiques sociales ;
- Viser la **pérennité** des actions et de leurs retombées ;
- Avoir de l'**empathie** face à la diversité des besoins et des conditions de vie ;
- Encourager les **relations intergénérationnelles** et impliquer autant que possible l'ensemble de la population auprès des aîné(e)s.

3 Portrait du territoire moncalmois

Située dans la région de Lanaudière, à 35 kilomètres au nord de Montréal, la MRC de Montcalm se caractérise par une plaine agricole au sud et une zone récréotouristique au nord.

Plusieurs centres urbains sont situés en périphérie de la MRC : Joliette à l'est, Repentigny/Terrebonne au sud et Saint-Jérôme à l'ouest.

La MRC de Montcalm regroupe

9 municipalités
+ 1 ville (Saint-Lin-Laurentides)

Démographie [4-5]

Superficie totale de la MRC :

708 km²

soit **5,8 %** du territoire de Lanaudière

57 723
habitants en 2020

soit **11 %** de la population totale de Lanaudière

Densité de population moyenne pour la MRC :

82 habitants/km²

198 habitants/km²
pour Saint-Lin-Laurentides

32 habitants/km²
pour Saint-Alexis

D'ici 2031, la MRC de Montcalm devrait connaître un taux de croissance démographique de

10,3 %

soit un taux supérieur aux autres MRC de Lanaudière et à celui du Québec (5,5 %)

Espérance de vie à la naissance :

(2014-2018)

Femmes	Hommes
81,6	78,5

Âge médian de la population :
40,2 ans

Répartition de la population et des groupes d'âge dans les municipalités de la MRC de Montcalm (2020) [6-7]

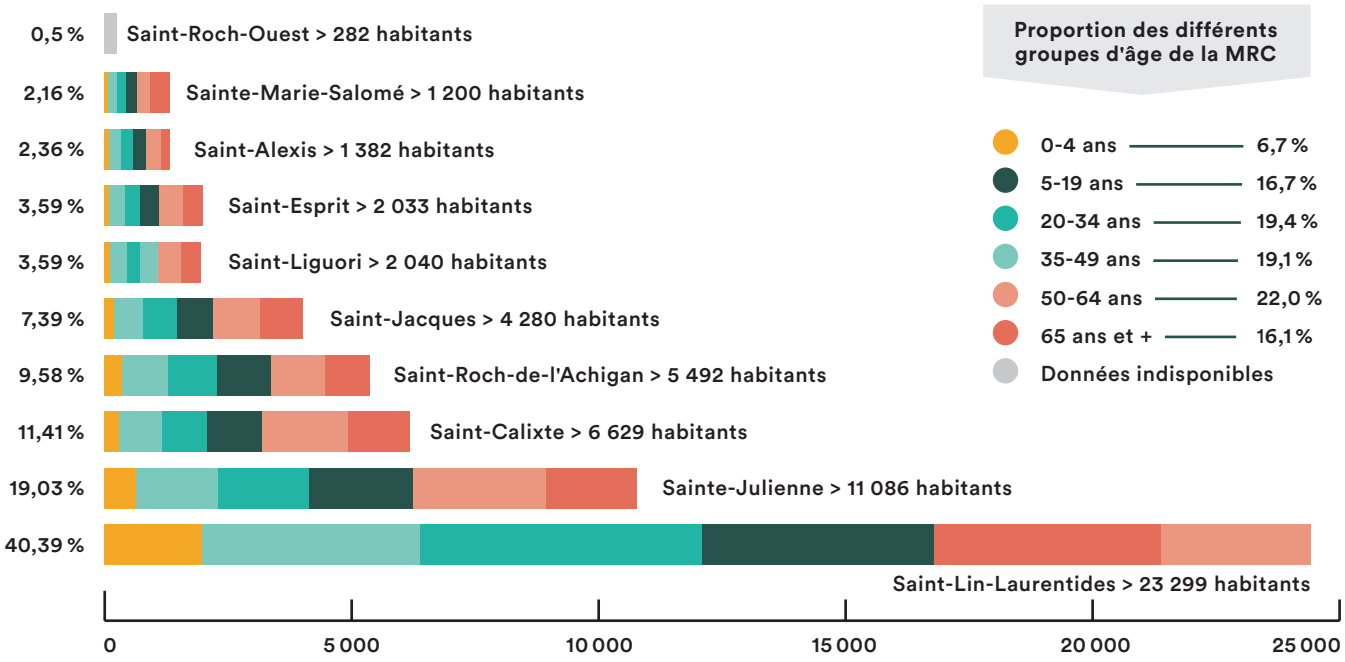

Aîné(e)s [8-9-10]

Les personnes de **65 ans et +** représentent

16 % de la population en 2020

20 % pour le Québec

En 2020,

26 % des personnes de 65 ans et + vivent seules

29 % pour le Québec

Répartition de la population de **50 ans et +** de la MRC de Montcalm, selon le sexe et l'âge (2020)

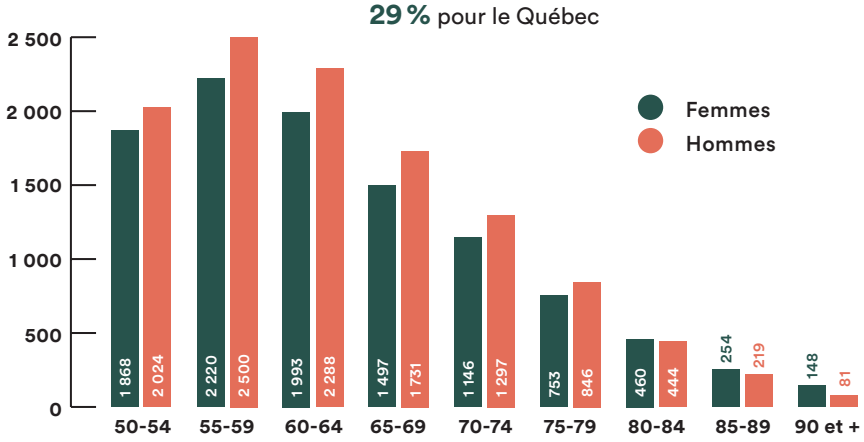

Proportion des aîné(e)s dans chacune des municipalités (2020)

Municipalités	50-64 ans	65 ans et +	Taux d'accroissement projeté des 65 ans et + (2021-2031)
Saint-Alexis	22,4 %	13,7 %	23,7 %
Saint-Calixte	26,1 %	19,0 %	34,2 %
Saint-Esprit	23,1 %	20,9 %	25,0 %
Saint-Jacques	22,9 %	20,4 %	26,5 %
Sainte-Julienne	24,2 %	16,7 %	47,6 %
Saint-Lin-Laurentides	19,7 %	13,0 %	60,1 %
Saint-Liguori	22,8 %	19,8 %	42,1 %
Sainte-Marie-Salomé	23,6 %	21,2 %	23,6 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	19,9 %	16,6 %	34,9 %
Saint-Roch-Ouest	Données indisponibles		ø
MRC de Montcalm	**21,9 %**	**16,0 %**	**44,0 %**

Le nombre d'aîné(e)s de **65 ans et +** connaîtra un **taux d'accroissement de 44 %** dans la MRC d'ici 2031, et représentera

21 % de la population de la MRC

25 % pour le Québec en 2031

Développement des jeunes enfants [11-12-13]

Signalements à la DPJ*

439 cas
de signalements retenus chaque année par la DPJ, soit
37,9 cas pour 1 000 enfants

42,3 pour **1 000 chez les garçons**
32,9 pour **1 000 chez les filles**
26 cas pour 1 000 enfants au Québec

* Direction de la protection de la jeunesse

Vulnérabilité chez les enfants de la maternelle

25,6 % des enfants sont considérés vulnérables dans au moins un domaine de développement

34,9 % **chez les garçons**
15,1 % **chez les filles**
27,3 % pour le Québec

Familles [14]

Avec enfant(s)

8 800 familles

28,6 % **de familles monoparentales**
29,5 % pour le Québec

71 % des familles
monoparentales sont composées d'une mère seule
75,1 % pour le Québec

Sauf mention contraire, les données présentées dans ces 2 pages sont de 2016 (données du dernier recensement).

Scolarité [15]

Diplomation

25,1 % des personnes âgées de **25 à 64 ans ne possèdent aucun diplôme**

28,4 % **chez les hommes**
25,1 % **chez les femmes**
13 % pour le Québec

Taux de décrochage scolaire

18,2 % au secondaire

28,0 % **chez les garçons**
10,0 % **chez les filles**
14,2 % pour le Québec

Marché du travail [16-17]

Taux de travailleurs de 25-64 ans (2019) :

76,4 %

En 2016, le taux de chômage dans la MRC de Montcalm était de **7,3 %**

Revenu [18-19]

Le revenu médian après impôt des particuliers en 2015 pour la population âgée de **15 ans et + est de 27 458 $**

31 849 $
chez les hommes

23 297 $
chez les femmes

11,5 % de la population a un faible revenu après impôt en 2015

14,6 % pour le Québec

Indice de défavorisation [20]

22,7 % de la population vit dans un environnement doté de conditions plus défavorables au niveau des dimensions matérielles et sociales

Saint-Calixte a un pourcentage plus important de sa population vivant avec des conditions plus défavorables, de même que Sainte-Julienne, Saint-Lin-Laurentides et Saint-Roch-de-l'Achigan, dans une moindre mesure

Logement [21]

20,2 % des ménages privés consacrent **30 % ou +** de leur revenu aux frais de logements

Mobilité [22]

Automobile

+ de 90 % des citoyens font usage de l'automobile pour leurs déplacements.

Les 10 municipalités locales de la MRC sont desservies par le transport adapté et collectif

Emploi à l'extérieur de la MRC de Montcalm

71,1 % **des travailleurs de 15 ans et +**

Langue [23]

Langue maternelle

95,5 % ont le français comme langue maternelle

Immigration [24]

2 % de population immigrante

45 % des personnes issues de l'immigration résident à Saint-Lin-Laurentides

4 — Processus d'élaboration

Principales étapes

La ligne du temps ci-dessous présente les principaux jalons, associés à chaque démarche, qui ont mené à l'adoption de la PDSI en octobre 2021. La mobilisation des partenaires montcalmois fut déterminante pour mener à bien chacune de ces étapes.

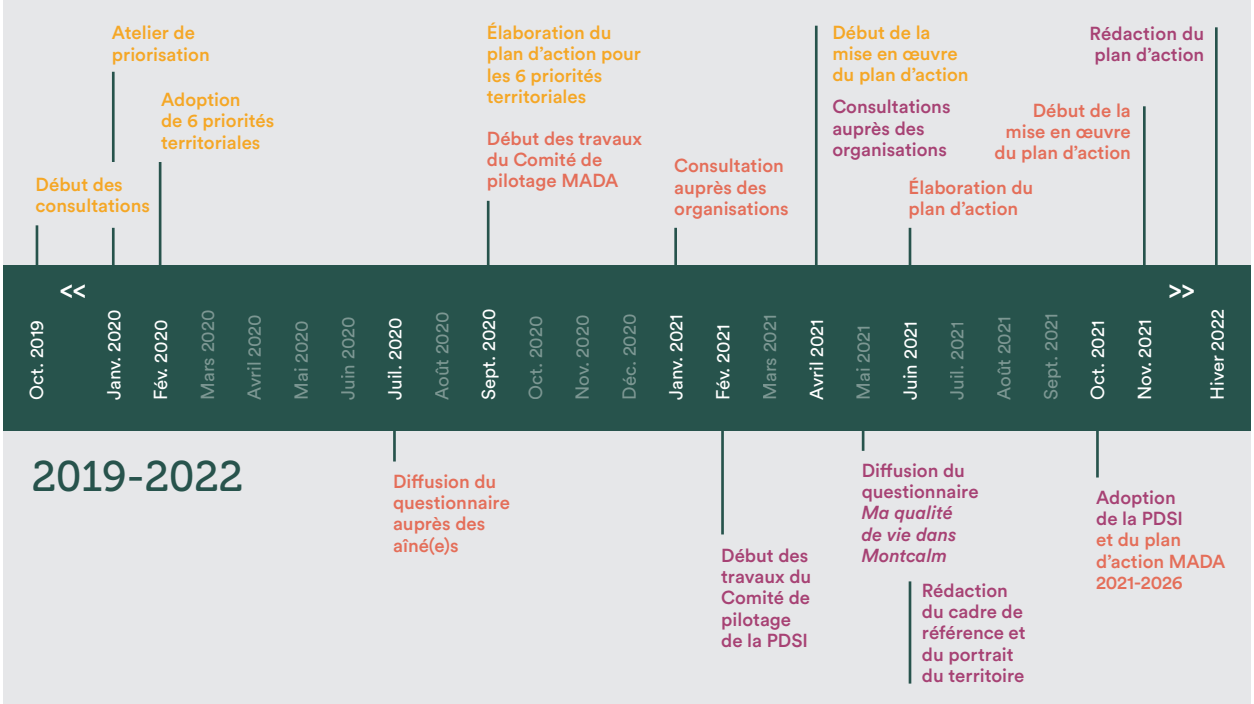

Démarche territoriale — Démarche MADA — Démarche d'élaboration de la PDSI

Activités de consultation

Démarrées à l'automne 2019, les activités de consultation ont permis d'impliquer les citoyennes et citoyens de Montcalm, les municipalités locales ainsi que les partenaires dans les réflexions entourant les enjeux liés au développement social de notre territoire, de même que les solutions à mettre en place pour y répondre.

Toutes les activités menées dans le cadre de la Démarche territoriale et de la démarche MADA ont alimenté l'élaboration de la PDSI.

Dans le contexte bien particulier de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires en vigueur à partir du mois de mars 2020 pour réduire sa propagation, les différentes étapes associées à la démarche MADA et à l'élaboration de la PDSI ont dû être adaptées. Ainsi, à partir de cette date, toutes les rencontres des comités de pilotage se sont faites virtuellement. De plus, aucune activité de consultation en présentiel n'a pu être organisée, à quelques exceptions près.

Néanmoins, le processus et les activités de consultation décrits dans le tableau ci-contre ont permis d'approfondir la connaissance du territoire, tout en dégageant les besoins actuels de la population montcalmoise pour chacun des champs d'action de la PDSI, qui sont présentés à la section 5 du document.

Activités de consultation des trois démarches (automne 2019 – été 2021)

	Démarche territoriale	Politique MADA	PDSI
Objectifs de la démarche	Identifier les enjeux et les priorités en matière de réussite éducative, de prévention et de lutte à la pauvreté. Élaborer un plan d'action concerté pour chaque priorité identifiée.	Faire le portrait des aîné(e)s de Montcalm et de leurs conditions de vie, et rédiger un cadre de référence commun à l'ensemble du territoire de la MRC. Élaborer des plans d'action distincts pour la MRC et pour les municipalités effectuant la démarche MADA.	Rédiger une politique de développement social intégrant la Démarche territoriale et la démarche MADA. Élaborer un plan d'action.
Population ciblée par la démarche et les consultations	Les personnes en situation de vulnérabilité : personnes à faible revenu, personnes avec un handicap, jeunes décrocheurs, etc.	Les aîné(e)s	L'ensemble de la population
Questionnaire	Questionnaire sur la qualité de vie : **152 répondants**. Questionnaire auprès des élèves (de la 6e année à la formation professionnelle) basé sur les 18 déterminants de la persévérance scolaire : **777 répondants**.	Questionnaire MADA auprès des personnes de 50 ans et plus : **644 répondants**.	Questionnaire *Ma qualité de vie dans Montcalm* auprès des citoyens de 12 ans et plus : **313 répondants**.
Comités et groupes de travail impliqués	Vision Montcalm (comité local de développement social) : **19 membres.** Comité de l'Avenue des possibles en développement social 6 groupes de travail thématiques : plus de **50 partenaires** participants.	Comité de pilotage MADA de la MRC : **13 membres**. 6 comités MADA municipaux : plus de **50 membres** au total.	Comité de pilotage PDSI : **18 membres**.
Rencontres avec les municipalités locales et les organisations communautaires	Rencontres dans les municipalités avec les intervenants locaux et les citoyens. Groupes de discussion avec des organisations et leur clientèle : près de **160 personnes** rencontrées, dont près de **30 organisations** locales et régionales.	Rencontres avec les organisations locales et régionales : environ **50 personnes** rencontrées, dont près de **30 organisations**.	Seront prévues lors de l'élaboration du plan d'action.
Autres activités de consultation	Atelier de priorisation : plus de **70 partenaires** présents.	3 conférences virtuelles avec période d'échange : environ **20 personnes** présentes. Appels d'amitié auprès de **20 aîné(e)s**.	Seront prévues lors de l'élaboration du plan d'action.

5 Champs d'action

Les 12 champs d'action de la PDSI présentés ci-dessous couvrent les sphères du développement social, en incluant également les dimensions à la base du concept de vieillissement actif propre à la démarche MADA.

Les principaux constats et défis associés à chacun de ces champs d'action et qui ont émergé des consultations auprès des citoyen(ne)s et des organisations sont présentés dans les pages suivantes.

Le concept de **vieillissement actif** « fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ».[25]

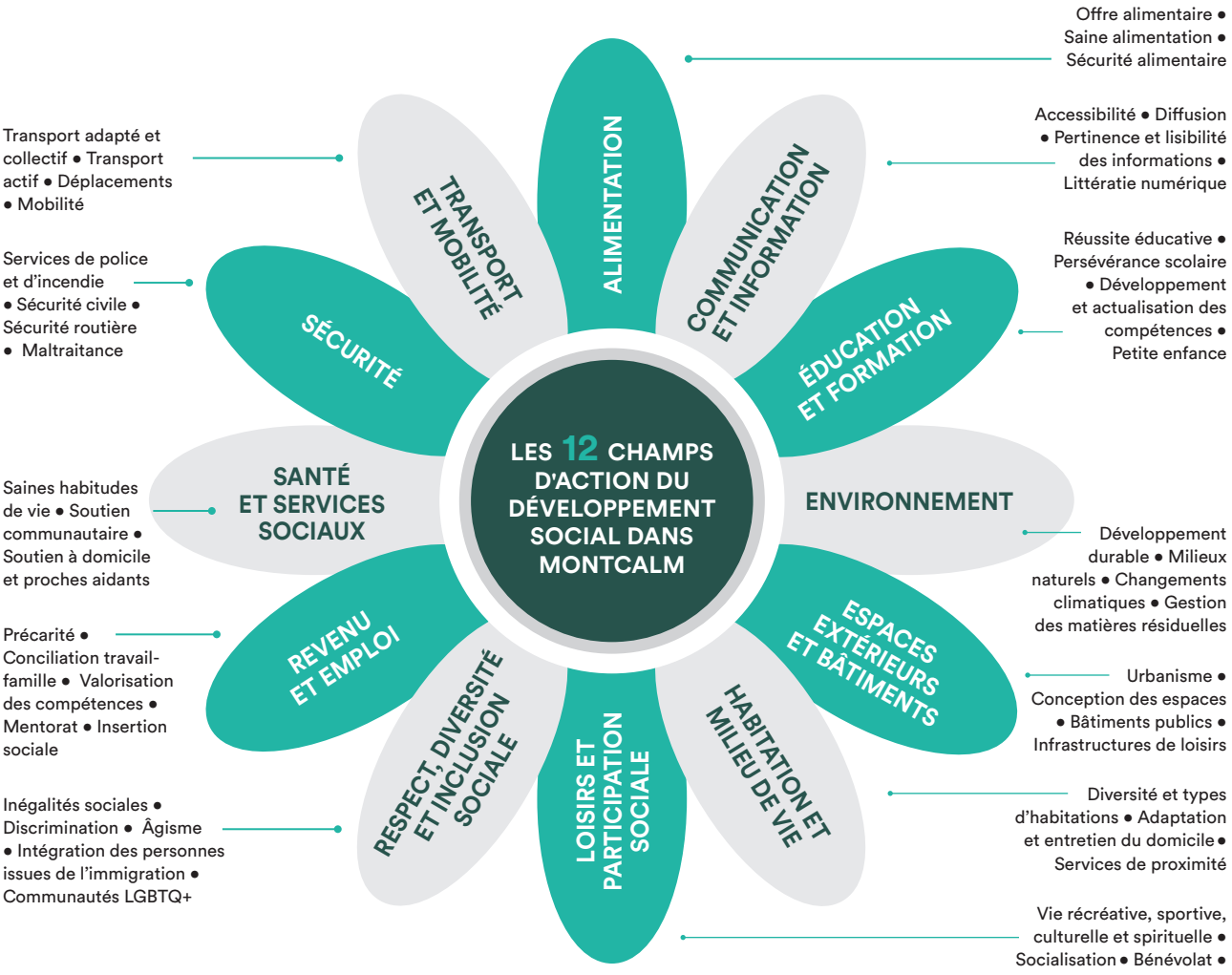

5.1 Principaux constats et défis du territoire

Alimentation

- L'offre alimentaire est limitée et peu diversifiée sur le territoire de la MRC. Ceci est notamment dû à l'absence ou à la présence d'un seul commerce d'alimentation dans la majorité des municipalités locales. Les produits locaux (frais et à moindre coût), devraient être plus facilement accessibles, tout au long de l'année.
- L'alimentation communautaire (cuisines collectives, aide alimentaire, repas préparés, etc.) gagnerait à être davantage développée. Cela permettrait d'enrichir les connaissances sur les saines habitudes alimentaires et sur le rapport qualité/prix des aliments, de même que les habiletés dans la préparation des repas.

Communication et information

- Les services, les ressources, les programmes et les organismes de soutien qui sont disponibles sur le territoire de la MRC gagneraient à être davantage connus et utilisés par la population.
- Un service Internet non disponible ou de moindre qualité dans certains secteurs de la MRC réduit la capacité des citoyen(ne)s à obtenir des informations ou à recourir à l'Internet pour divers besoins.
- Le manque de connaissance et d'expérience pour utiliser un appareil électronique et pour naviguer sur Internet, notamment chez certain(e)s aîné(e)s, peut les empêcher d'obtenir les informations dont ils/elles ont besoin, de participer à certaines activités et d'effectuer des achats en ligne.

Éducation et formation

- Le taux de diplomation et de qualification demeure faible dans la MRC, parallèlement à un taux de décrochage élevé. Ces deux réalités sont liées à de multiples facteurs qui engendrent des difficultés d'apprentissage chez les jeunes.
- L'environnement familial et social dans lequel évoluent les jeunes montcalmois(es) a un impact sur leur parcours scolaire, en influençant leur motivation à l'école et dans la poursuite de leurs études. De plus, les ressources et les programmes sociaux (pédiatrie sociale, travailleurs de milieu, etc.) sont jugés insuffisants sur le territoire pour agir sur l'environnement familial et social des jeunes.
- L'absence d'établissement postsecondaire sur le territoire et le manque de transport en commun pour s'y rendre sont perçus comme des barrières à l'accès aux études postsecondaires.
- On constate également un manque de place en garderies et de services spécialisés pour la petite enfance sur le territoire.

Environnement

- Peu de ressources qui sont dédiées à la protection de l'environnement sont actives sur le territoire de la MRC, alors que la population souhaite obtenir plus d'information sur les gestes à poser pour la protection de l'environnement.
- Des inquiétudes sont présentes en lien avec la perte d'habitats et de milieux naturels, de même qu'avec la dégradation de l'environnement, notamment en raison de projets de développement résidentiels ou autres.

5.1 Principaux constats et défis du territoire (suite)

Espaces extérieurs et bâtiments

- L'ajout d'infrastructures et de mobilier urbain dans l'ensemble des municipalités locales permettrait d'encourager les saines habitudes de vie et la participation sociale de manière générale, de même que le développement des jeunes, la vie active des aîné(e)s et le bien-être des familles.
- L'absence de lieux de socialisation et de rassemblement dans certaines municipalités (salles communautaires, maisons des jeunes, etc.) rend difficile l'organisation d'activités et peut nuire à la vie sociale.

Habitation et milieu de vie

- Le nombre de logements permettant de répondre aux différents besoins de la population sur le territoire de la MRC est insuffisant, notamment par rapport à la diversité dans la taille des logements, leur prix et les services intégrés.
- Cependant, le développement de nouveaux ensembles résidentiels génère des inquiétudes quant à leur intégration au cadre bâti des municipalités et à leur harmonisation aux cœurs villageois.
- On note l'absence d'hébergement d'urgence sur le territoire pour les différentes clientèles, notamment les femmes seules et avec enfants.
- Les aîné(e)s rencontrent des difficultés à effectuer les travaux d'entretien courant et d'adaptation de leur domicile, de même que pour trouver des ressources pour réaliser ces travaux.
- Trop peu de commerces de proximité sont présents sur l'ensemble du territoire et répartis dans les municipalités locales. Cette réalité pousse les citoyen(ne)s à devoir se déplacer vers les centres urbains pour effectuer leurs achats, ce qui peut générer des problématiques d'accessibilité.

Loisirs et participation sociale

- Le tissu social et communautaire gagnerait à être développé et renforci, notamment afin de briser l'isolement, de soutenir les personnes et les ménages vulnérables, d'occuper et soutenir les jeunes, tout en favorisant un sentiment d'appartenance à la communauté.
- Les ressources sont limitées dans les organismes et les municipalités locales, qui peinent à avoir des bénévoles pour aider à l'organisation et la tenue des activités.
- Les installations et les ressources pourraient être davantage partagées entre les municipalités locales et les organismes du territoire, afin de faire des économies et d'en faire profiter la population de la MRC plus largement.
- L'offre d'activités diversifiées (culturelles, éducatives, sportives, récréatives, etc.) gagnerait à être bonifiée dans les différentes municipalités locales.

Respect, diversité et inclusion sociale

- Différents comportements liés à des incivilités, au non-respect de la règlementation ou discriminatoires face à l'âge ou à la diversité, représentent une nuisance pour certain(e)s citoyen(ne)s.
- Différents groupes de la population ont de la difficulté à se sentir inclus dans les différentes sphères de leur communauté, soit dans la prise de décision, la planification des activités et évènements, etc.

Revenu et emploi

- L'adéquation entre l'offre en emplois et une partie de la population active est difficile sur le territoire, avec la présence d'une main-d'œuvre peu qualifiée, ayant des défis à l'employabilité (sans diplôme, handicap physique ou mental, etc.).
- La présence de préjugés envers certaines personnes représente un frein à leur employabilité (personne avec un casier judiciaire, un problème de santé mentale, immigrant, jeune sans expérience, etc.).
- Plusieurs emplois offerts proposent un bas salaire, non concurrentiel ou susceptible d'entraîner une vulnérabilité chez certaines personnes.

Santé et services sociaux

- Un manque de services et de ressources en santé (soins courants, d'urgence et spécialisés) répartis dans les municipalités locales crée des enjeux de proximité et de disponibilité des soins pour la population.
- Les démarches pour obtenir des soins représentent une difficulté pour certaines personnes, notamment parmi les aîné(e)s et celles qui ont des limitations physiques ou cognitives.
- Les soins à domicile doivent être maintenus, renforcis sur le territoire et davantage connus de la population, plus particulièrement des aîné(e)s.

Sécurité

- L'apaisement de la circulation et des aménagements permettant une meilleure cohabitation entre les voitures et les autres usagers de la route amélioreraient le sentiment de sécurité lors des déplacements, tout en favorisant le transport actif.
- La présence policière est jugée insuffisante dans les différents secteurs de la MRC, notamment afin de faire respecter le Code de la sécurité routière.
- De la même manière, les zones scolaires devraient être davantage sécurisées grâce à des aménagements et à une surveillance policière accrue.
- Les aîné(e)s isolé(e)s et en situation de vulnérabilité peuvent être difficiles à identifier afin d'assurer leur sécurité.

Transport et mobilité

- La méconnaissance et les contraintes (réelles ou perçues) liées au service de transport adapté et collectif freinent son utilisation, alors que les déplacements à l'extérieur de la MRC représentent un facteur de vulnérabilité pour certaines personnes qui ont des défis de mobilité (sans permis de conduire, avec un handicap, à faible revenu, etc.).
- Les options actuellement offertes en transport collectif permettent difficilement de soutenir les activités de la vie courante (pour l'épicerie à titre d'exemple), notamment chez les aîné(e)s.
- Plusieurs contraintes empêchent ou compliquent les déplacements piétonniers, tout comme les déplacements des personnes à mobilité réduite (vitesse de circulation des voitures, absence de feux piétons aux intersections, absence de trottoir ou de bande piétonne, manque de mobilier adapté, etc.).
- L'absence d'aménagements permettant de circuler à vélo de manière sécuritaire sur le territoire de la MRC et dans les municipalités locales freine son usage par la population, qui exprime un fort désir de faire du vélo comme loisir et pour ses déplacements.

6 Axes prioritaires

Les **six axes prioritaires** présentés ci-dessous touchent des problématiques importantes soulevées lors des consultations et vécues par les différents groupes de la population sur l'ensemble du territoire de la MRC.

D'abord mis de l'avant dans le cadre de la Démarche territoriale, ces axes prioritaires ont été confirmés par les travaux réalisés pour la démarche MADA et la démarche d'élaboration de la PDSI.

Chaque axe prioritaire est associé à un changement souhaité qui exprime ce vers quoi devront tendres les actions entreprises dans les années à venir.

Alimentation

Renforcer les capacités et les connaissances sur les saines habitudes alimentaires et faciliter l'accès à des aliments sains, diversifiés et abordables

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm possède et applique les principes d'une saine alimentation, en ayant accès aux produits locaux et à des aliments sains, alors que l'ensemble des acteurs conjuguent leurs efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire.

Éducation et formation

Favoriser des environnements familiaux et sociaux propices à la réussite éducative des jeunes (0-17 ans)

CHANGEMENT SOUHAITÉ

Le mieux-être des enfants et de leurs familles a été favorisé grâce au développement des habiletés sociales, tant chez les parents, les enfants et les intervenants, et de leur épanouissement physique et psychologique. Les liens entre les milieux éducatifs et la maison ont été établis et maintenus.

Le nombre de personnes ayant un diplôme sur le territoire de la MRC a été augmenté grâce à une diminution du taux de décrochage scolaire.

Habitation et milieu de vie

Soutenir le développement d'une offre en logement* et en hébergement répondant à la diversité des besoins**

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population a accès à une offre de logement ou d'hébergement qui tient compte de ses besoins spécifiques et de ses capacités financières afin de soutenir le maintien de la population dans son milieu, tout en veillant à l'accueil de nouveaux citoyens.

Santé et services sociaux

Accroître les ressources en services de santé et en services sociaux tout en améliorant leur accessibilité

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm se sent bien physiquement et mentalement. Son accès aux services de santé est simple et accueillant, elle connaît les ressources et les services du milieu.

Respect, diversité et inclusion sociale

Stimuler la vie communautaire et renforcer les liens entre les citoyens

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm, dans toute sa diversité, est informée sur la vie communautaire et bénévole de son milieu et a développé une fierté et un lien d'appartenance avec sa communauté.

Transport et mobilité

Promouvoir les services de transport collectif ainsi que le transport actif, en favorisant l'arrimage avec la diversité des besoins

CHANGEMENT SOUHAITÉ

La population de la MRC de Montcalm connaît bien, a accès facilement et utilise le ou les types de transport répondant à ses besoins de déplacement.

***** Lieu loué à des fins d'habitation.

Source : Régie du logement

****** Logement provisoire offert à une personne (ex. hébergement d'urgence, logement de transition, etc.).

Source : Observatoire canadien sur l'itinérance

7 Mise en oeuvre

1 POLITIQUE
3 PLANS D'ACTION

Trois plans d'action permettront d'agir directement sur les axes prioritaires, de même que sur tous les champs d'action et les enjeux qui y sont associés :

Un plan d'action pour la PDSI

Rédigé à l'hiver 2022

Un plan d'action pour la démarche MADA

Un plan d'action pour la Démarche territoriale

Ces plans d'action sont élaborés de manière concertée et leur mise en œuvre sera le fruit d'une étroite collaboration de tous les acteurs. En effet, les actions seront portées tant par la MRC que par les partenaires municipaux, communautaires, institutionnels et économiques du territoire.

Gouvernance

Le modèle de gouvernance lié aux trois démarches s'articule autour de trois comités de la MRC **(en vert forêt dans le graphique à la page 25)** ayant un rôle de recommandation auprès du conseil de la MRC. À cela s'ajoutent les structures de concertation de la société civile **(en gris pâle dans le graphique à la page 25)**, qui ont notamment été la base de gouvernance pour les travaux de la Démarche territoriale.

Les interactions et les liens entre toutes ces instances sont nombreux et assurent une cohésion ainsi qu'une circulation des informations parmi les partenaires impliqués. Le graphique se trouvant à la page suivante vise à illustrer la structure de gouvernance le plus simplement possible et ne peut rendre compte de toutes les relations qui animent notre territoire et qui forgent la concertation entre les partenaires.

Suite à l'adoption des plans d'action, les comités de pilotage MADA et de la PDSI seront modifiés afin de devenir des comités de suivi pour veiller à la mise en œuvre des plans d'action.

Ces comités de suivi, qui regrouperont les partenaires du milieu, auront la responsabilité de suivre la mise en oeuvre des plans d'action et soutenir les porteurs de projets. Dans le cas de la Démarche territoriale, les six groupes de travail ont également pour rôle de suivre la mise en œuvre des actions associées à leur thématique.

Structure de gouvernance des comités impliqués dans l'élaboration de la PDSI

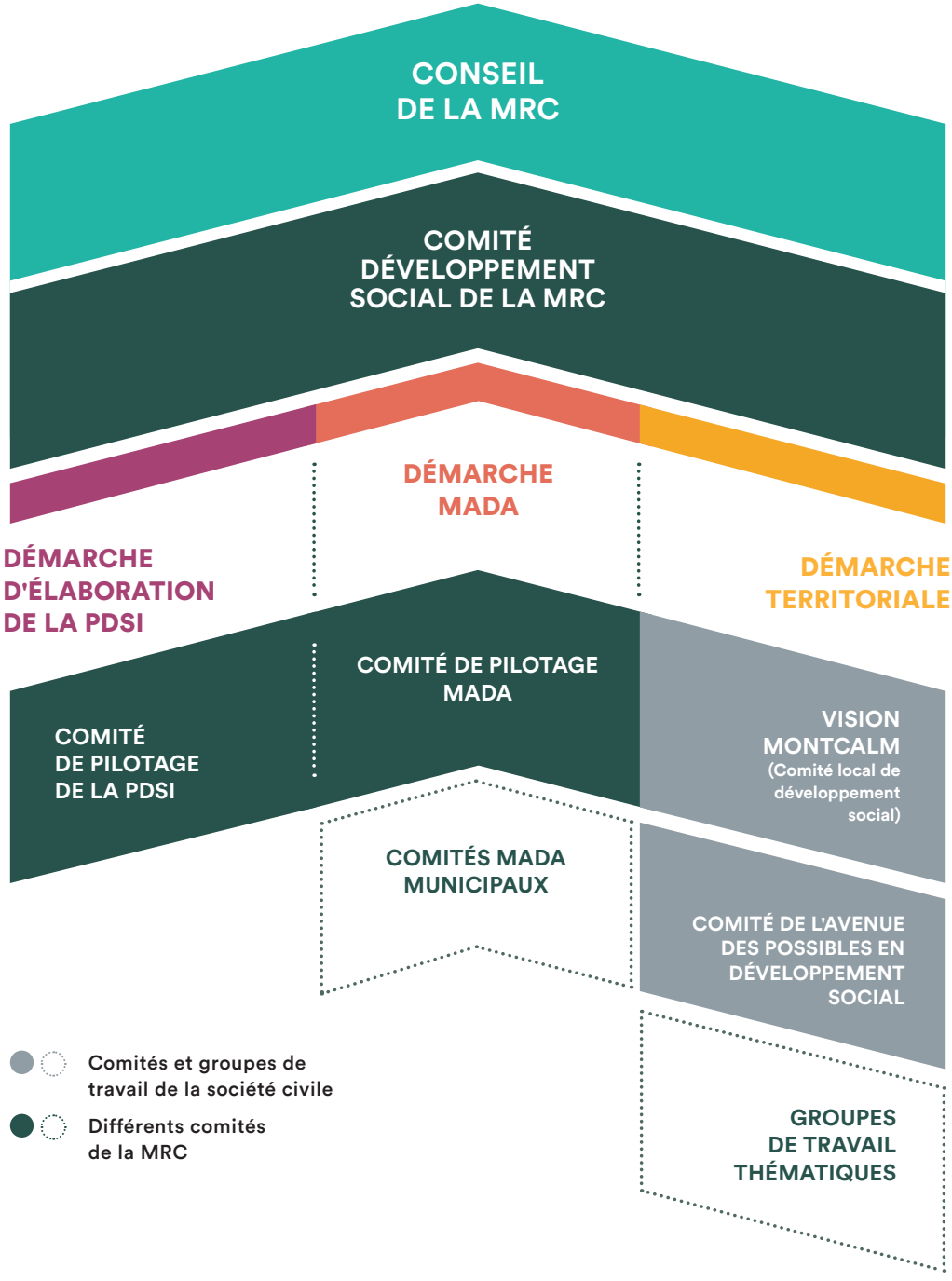

Références

1 Table des préfets de Lanaudière. 2020. *Guide d'information. Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale*, page 7.

2 Ville de Laval. 2017. Politique régionale de développement social de Laval. En ligne : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiquesmunicipales/politique-regionale-developpement-social.pdf (page consultée le 12 juillet 2021).

3 Gouvernement du Québec. 2021. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Rédaction d'une politique (guide).*

4 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. 2019. *Région administrative 14 : Lanaudière.*

5 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020 *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 18.

6 Décret 1358-2020 - GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 24 décembre 2020

7 Institut de la statistique du Québec. 2019. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2016-2041.*

8 *Id.*

9 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020 *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour*, Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 16.

10 Institut de la statistique du Québec. 2021. *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 2001 à 2020.*

11 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020. *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 6.

12 *Id.*, page 17.

13 Bellehumeur, Patrick. 2017. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2017 - Résultats lanaudois,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 8.

14 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2020 *La MRC de Montcalm et sa population. État des lieux et perspectives – Mise à jour,* Joliette, CISSS de Lanaudière, Direction de la santé publique, page 6.

15 *Id.*, pages 6 et 17.

16 Institut de la statistique du Québec. 2020. *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions.* En ligne : Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions (quebec.ca) (page consultée le 12 juillet 2021).

17 Information sur le marché du travail. 2021. *Coup d'œil sur l'emploi localisé. MRC de Montcalm. Version révisée.* Emploi Québec.

18 Statistique Canada. 2016. *Profil du recensement, Recensement de 2016. Montcalm, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Québec [Province].*

19 Service de surveillance, recherche et évaluation. 2019. *Solidarité et inclusion sociale – Tableau de bord. MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec - Mise à jour juin 2019,* page 13.

20 Payette, Josée et Patricia Bellehumeur. 2018. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2016. Territoire de référence – MRC de Montcalm. CISSS de Lanaudière*, Direction de la santé publique, page 8.

21 Payette, Josée et Patricia Bellehumeur. 2018. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC de Montcalm – Recensement 2016.* CISSS de Lanaudière, chapitre IV, pages 5 à 9.

22 *Id.*, pages 6 et 7.

23 Statistique Canada. 2016. *Profil de recensement, Recensement de 2016. Montcalm, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Québec [Province].*

24 Payette, Josée et Patricia Bellehumeur. 2018. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC de Montcalm – Recensement 2016.* CISSS de Lanaudière, chapitre V, page 4.

25 Organisation mondiale de la santé. 2002. *Vieillir en restant actif, cadre d'orientation*. Genève, Suisse, page 12.

Conception graphique
ÉTOFFE – Stefani Paquin

MRC de Montcalm © 2021
Tous droits réservés

MRC de
Montcalm
Entre futur et nature

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – SAINTE-MARIE-SALOMÉ

PLAN D'ACTION 2021 – 2026

Liste des abréviations :

CAB : Centre d'action bénévole
CSML : Coopérative de services multiples de Lanaudière
MRC : Municipalité régionale de comté
SQ : Sûreté du Québec

En rouge : Notes ajoutées pour faire le suivi des actions.

1. HABITATION & MILIEU DE VIE					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
1.1 Soutenir le maintien à domicile des aînés.	1.1.1 Ajuster la règlementation municipale afin de permettre la conversion d'un domicile en résidence intergénérationnelle et en faire la diffusion.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	• Une règlementation municipale permet les maisons intergénérationnelles. • L'information sur ce règlement est diffusée aux citoyens de la municipalité.
	1.1.2 Faire connaître le service de dépannage et de référencement pour des réparations et travaux mineurs offert par Aux bonheurs des aînés.	Responsables : • Aux bonheurs des aînés • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Référer les citoyens aînés vers Aux bonheurs des aînés lorsqu'ils ont besoin d'un tel service.
	1.1.3 Mettre en place un service de menus travaux effectués par des jeunes. Créer une banque de noms de jeunes qui pourraient faire des petits travaux.	Responsable : • Aux bonheurs des aînés	En fonction des subventions disponibles	2023	• Les aînés peuvent faire effectuer des menus travaux pour l'entretien de leur domicile.

1.2 Favoriser le maintien et l'ajout de commerces de proximité.	1.2.1 Soutenir le maintien et l'ajout de commerces de biens et services dans le centre de la municipalité.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Les entreprises et commerces déjà présents dans la municipalité sont soutenus et encouragés pour demeurer à Sainte-Marie-Salomé. • Des démarches favorisent l'implantation de nouveaux commerces au centre de la municipalité. • Les nouveaux commerçants sont sensibilisés aux besoins des aînés, notamment au niveau de l'accessibilité.

2. SANTÉ & SERVICES SOCIAUX					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
2.1 Soutenir et faire connaître les services offerts pour le soutien à domicile.	2.1.1 Diffuser les différents outils produits et les conférences organisées par Aux bonheurs des aînés.	Responsables : • Aux bonheurs des aînés Partenaire : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Les informations sont diffusées sur la page Facebook de la municipalité et la liste de diffusion de la bibliothèque. • Des copies papier sont disponibles à la bibliothèque, lorsque possible. • Des conférences ont lieu à Sainte-Marie-Salomé sur une base régulière.
	2.1.2 Diffuser le *Carnet des ressources en soutien à domicile* produit par la table de concertation en soutien à domicile de Montcalm. Prévoir des copies papier également	Responsables : • CAB Montcalm • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Tous les aînés saloméens ont reçu le *Carnet des ressources en soutien à domicile.*

2.2 Encourager le maintien et l'ajout de soins de santé de proximité et accessibles pour les aînés.	2.2.1 Faire valoir les besoins exprimés par les aînés pour augmenter les soins de santé disponibles sur le territoire, leur proximité et leur accessibilité.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • MRC de Montcalm	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Les représentants municipaux expriment les besoins des aînés de Sainte-Marie-Salomé auprès des instances responsables.

3. TRANSPORT & MOBILITÉ					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
3.1 Faciliter la mobilité active des aînés.	3.1.1 Ajouter des bancs et du mobilier à différents endroits dans la municipalité.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	À déterminer	2025	• 5 bancs supplémentaires sont installés à différents endroits dans la municipalité.
	3.1.2 Aménager une halte repos pour les marcheurs et les cyclistes. Une borne de réparation pour vélo (biciborne) sera installée.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	À déterminer	2022	• Une halte repos est installée avec du mobilier permettant aux marcheurs et cyclistes de se reposer.
	3.1.3 Faire des aménagements pour sécuriser les piétons au centre de la municipalité, ainsi qu'en direction de l'intersection du chemin Viger et du chemin Montcalm. Déplacer le radar pédagogique durant l'été à différents endroits dans la municipalité.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	À déterminer	2026	• Divers aménagements permettent de rendre la marche plus sécuritaire pour les aînés.
	3.1.4 Poursuivre les démarches visant le réaménagement de l'ancienne voie ferrée. Penser à des aménagements permettant de réduire la circulation	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	À déterminer	2026	• L'ancienne voie ferrée est un lieu accessible et sécuritaire utilisé par les aînés pour la marche.

	des VTT, en ajoutant également de la signalisation.				
3.2 Faciliter l'utilisation du transport collectif par les aînés et faire connaître davantage le service auprès des aînés.	3.2.1 Faire connaître les services de transport bénévole offert par les organismes.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Aux bonheurs des aînés • CAB Montcalm	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Des informations concernant le service de transport sont diffusées fréquemment dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité. • Les aînés connaissent davantage les services de transport bénévole qu'offrent Aux bonheurs des aînés et le CAB Montcalm.
	3.2.2 Faire connaître le service de transport collectif et adapté offert par la MRC de Montcalm. Planifier une rencontre avec le service de transport de la MRC et les organismes de Sainte-Marie-Salomé.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaire : • MRC de Montcalm	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Des informations concernant le service de transport sont diffusées fréquemment dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité. • Les aînés connaissent davantage le service offert par la MRC.

4. LOISIRS & PARTICIPATION SOCIALE					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
4.1 Favoriser le développement d'activités diversifiées pour favoriser les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés.	4.1.1 Poursuivre la diffusion des activités offertes par les organismes.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• L'offre en activités est diffusée fréquemment dans les communications de la municipalité.
	4.1.2 Faire connaître davantage certaines activités extérieures	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• L'information sur le fonctionnement et les méthodes

	disponibles pour les aînés (par exemple, le pickleball).				de jeu de certaines activités sont diffusées auprès des aînés.
	4.1.3 Mettre en place un service de prêt d'équipement sportif extérieur en fonction des besoins des aînés.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	2025	• Des équipements sportifs extérieurs sont disponibles à l'année.
	4.1.4 Soutenir l'organisation des Jeux de la MRC qui auront lieu à Sainte-Marie-Salomé.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaire : • Sous-comités de bénévoles des Jeux de la MRC	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	• La municipalité offre un soutien à l'organisation des Jeux et à la participation des aînés saloméens.
4.2 Soutenir, développer et faire connaître l'offre d'activités culturelles pour les aînés.	4.2.1 Poursuivre la diffusion des activités culturelles offertes par les organismes et associations.	Responsables : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités des responsables	En continu	• Les informations sur les activités culturelles sont diffusées de façon régulière.
	4.2.2 Offrir une activité permettant aux aînés de Sainte-Marie-Salomé de raconter leur histoire. Fait : « Portrait d'aînés » d'Aux bonheurs des aînés	Responsable : • Aux bonheurs des aînés	En fonction des subventions disponibles	2021-2022	• Une activité permet aux aînés au de raconter leur histoire.
	4.2.3 Faire connaître l'activité d'écriture des mémoires offerte par Aux bonheurs des aînés.	Responsables : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Aux bonheurs des aînés	Intégré dans les activités des responsables	En continu	• Des aînés de Sainte-Marie-Salomé participent à l'activité d'écriture des mémoires.
	4.2.4 Faire des démarches pour rétablir le comité généalogie et patrimoine.	Responsable : • Membres du comité MADA	Intégré dans les activités de la municipalité	2024	• Le comité tient des rencontres et des activités.
	4.2.5 Offrir une activité de correspondance entre des aînés et des élèves de Sainte-Marie-Salomé.	Responsable : • Aux bonheurs des aînés	En fonction des subventions disponibles	2021-2022	• Des aînés et des élèves de Sainte-Marie-Salomé ont

		Partenaire : • École primaire de Sainte-Marie-Salomé			participé à l'activité de correspondance.
	4.2.6 Tenir des expositions d'œuvres réalisées par des aînés saloméens, notamment dans le cadre de projets menés par le CAB Montcalm et Aux bonheurs des aînés.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé (bibliothèque) Partenaires : • CAB Montcalm • Aux bonheurs des aînés	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	• Des expositions permettent de présenter aux citoyens les œuvres créées par des aînés saloméens.
	4.2.7 Reprendre les expositions d'artisanat de la FADOQ.	Responsable : • FADOQ de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la FADOQ	À chaque année	• Une exposition d'artisanat a lieu chaque année.
4.3 Soutenir les organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé travaillant auprès des aînés.	4.3.1 Tenir une rencontre avec tous les organismes et les associations qui offrent des services et des activités aux aînés saloméens.	Responsables : • Aux bonheurs des aînés • CAB Montcalm Partenaires : • Organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités des organismes	2021	• Les organismes et les associations offrent des activités et des services complémentaires aux aînés de Sainte-Marie-Salomé.
	4.3.2 Organiser une rencontre avec une ressource du CAB Montcalm et les organismes et associations pour discuter du soutien que le CAB peut offrir pour la gestion des bénévoles.	Responsable : • CAB Montcalm Partenaires : • Organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités du CAB Montcalm	Au besoin	• Une rencontre du CAB Montcalm avec les organismes et associations permet de connaître la ressource du CAB et le soutien qu'elle peut fournir dans la gestion de leurs bénévoles.

5. ESPACES EXTÉRIEURS & BÂTIMENTS					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**

5.1 Aménager des environnements encourageant les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés.	5.1.1 Bonifier les installations de l'Espace Le Rassembleur, notamment en créant de l'ombrage avec des aménagements adéquats.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité et en fonction des subventions disponibles	2026	• Des aménagements sont ajoutés pour offrir des espaces d'ombrage.
5.2 Concevoir des lieux permettant de tenir les activités et les rencontres des organismes, des associations et des citoyens aînés.	5.2.1 Évaluer les principales améliorations et ajouts à apporter à la salle Viger afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins des aînés. Solutions à court terme pour tenir des rencontres suite à la fermeture de la salle Viger : • Bibliothèque municipale • Hôtel de ville	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaires : • Organismes, associations et citoyens utilisateurs de la salle Viger	À déterminer	2026	• Une évaluation permet d'identifier les réaménagements à effectuer pour que la salle communautaire Viger réponde adéquatement aux besoins des aînés.

6. COMMUNICATION & INFORMATION					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
6.1 Faire connaître les activités, les ressources et les services offerts aux aînés.	6.1.1 Diffuser une édition spéciale « aînés » du bulletin municipal, afin de présenter toutes les ressources et services disponibles pour les aînés. En continu dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Une édition spéciale pour les aînés du bulletin municipal est produite à chaque année et permet de faire connaître les ressources et services disponibles.

	6.1.2 Planifier un évènement de type « Salon des aînés » pour présenter les ressources et les services disponibles pour les aînés.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaires : • À déterminer	Intégré dans les activités de la municipalité et en fonction des subventions disponibles	2026	• Les aînés de Sainte-Marie-Salomé participent en grand nombre à l’activité. • Les aînés connaissent mieux les services et les ressources disponibles. • Un autre évènement similaire est prévu au calendrier.
6.2 Accroître la littératie numérique des aînés.	6.2.1 Diffuser les cours et formations disponibles aux aînés pour améliorer leurs connaissances du numérique.	Responsables : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Aux bonheurs des aînés • CAB Montcalm • FADOQ • CSML	Intégré dans les activités des responsables	En continu	• L’offre de cours et de formation est diffusée fréquemment dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité.
	6.2.2 Faire connaître le service de soutien et de dépannage offert par Aux bonheurs des aînés.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Aux bonheurs des aînés	Intégré dans les activités des responsables	En continu	• Les aînés ont accès à un service qui permet de les aider lorsqu’ils rencontrent des difficultés avec leurs appareils.
	6.2.3 Faire connaître le service de prêt de tablette électronique offert par Aux bonheurs des aînés.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Aux bonheurs des aînés	Intégré dans les activités des responsables	En continu	• L’information sur le service de prêt est diffusée fréquemment.

7.2 Faire connaître la certification Municipalité amie des aînés (MADA) à l'ensemble des citoyens.	7.2.1 Organiser un évènement de lancement du plan d'action MADA en invitant les aînés et l'ensemble de la population.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaires : • Membres du comité MADA de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	• Un évènement où tous les citoyens de la municipalité sont conviés permet de présenter le plan d'action MADA et la certification MADA de Sainte-Marie-Salomé.
	7.2.2 Publier le plan d'action MADA sur le site Internet de la municipalité.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	• Le plan d'action MADA est disponible sur le site Internet de la municipalité.

7. RESPECT & INCLUSION SOCIALE					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
7.1 Considérer les aînés et leurs besoins dans les prises de décisions à la planification des activités.	7.1.1 Continuer d'être à l'écoute des aînés, leurs besoins et leurs demandes, et d'y répondre.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Les aînés saloméens peuvent facilement parler aux membres du conseil municipal et être écoutés.
	7.1.2 Planifier des matinées causeries pour discuter avec les aînés.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	2023	• Les représentants municipaux offrent des moments qui permettent aux aînés qui le souhaitent de discuter avec eux.
	7.1.3 Aller visiter les organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé pour discuter avec leurs membres.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaires : • Les organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Les représentants municipaux vont assister à des activités dans les organismes et associations afin de discuter avec les aînés.

8. SÉCURITÉ					
Objectifs	**Actions**	**Responsables et partenaires**	**Ressources**	**Échéancier**	**Résultats attendus (indicateurs)**
8.1 Augmenter la surveillance policière sur le territoire de la municipalité.	8.1.1 Poursuivre les demandes auprès de la Sûreté du Québec (SQ) afin d'augmenter la présence policière sur le territoire de la municipalité, notamment pour le respect des limites de vitesse	Responsable : • MRC de Montcalm (Comité sécurité publique) Partenaire : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la MRC	En continu	• Des demandes sont transmises fréquemment à la SQ.
8.2 Accroître le sentiment de sécurité des aînés.	8.2.1 Diffuser l'information et le formulaire de *Requête d'un citoyen ou d'un intervenant municipal* aux citoyens aînés et offrir un soutien pour le compléter. Laisser des copies papier du formulaire de requête à la bibliothèque municipale.	Responsable : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé Partenaires : • Organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• L'information et le formulaire sont diffusés au moins 2 fois par année dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité. • Les organismes et associations diffusent le formulaire à leurs membres. • La municipalité offre un soutien aux aînés qui le souhaitent pour remplir le formulaire de requête.
	8.2.2 Faire connaître le service de téléphone et visite d'amitié offert par Aux bonheurs des aînés.	Responsables : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Aux bonheurs des aînés	Intégré dans les activités des responsables	En continu	• L'information sur le service est diffusée fréquemment.

8.3 Identifier les aînés isolés et en situation de vulnérabilité afin d’assurer leur sécurité.	8.3.1 Participer au déploiement du projet Repère aînés Montcalm à Sainte-Marie-Salomé.	Responsable : • CAB Montcalm • MRC de Montcalm Partenaires : • Municipalité de Sainte-Marie-Salomé • Organismes et associations de Sainte-Marie-Salomé	Intégré dans les activités des responsables	2022-2023	• Une dizaine de citoyens, de représentants d’organismes et au moins deux membres du conseil municipal ont suivi la formation associée au projet Repère aînés Montcalm.